l'Acignolais·e

N°456 - FÉVRIER 2022

www.acigne.fr

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

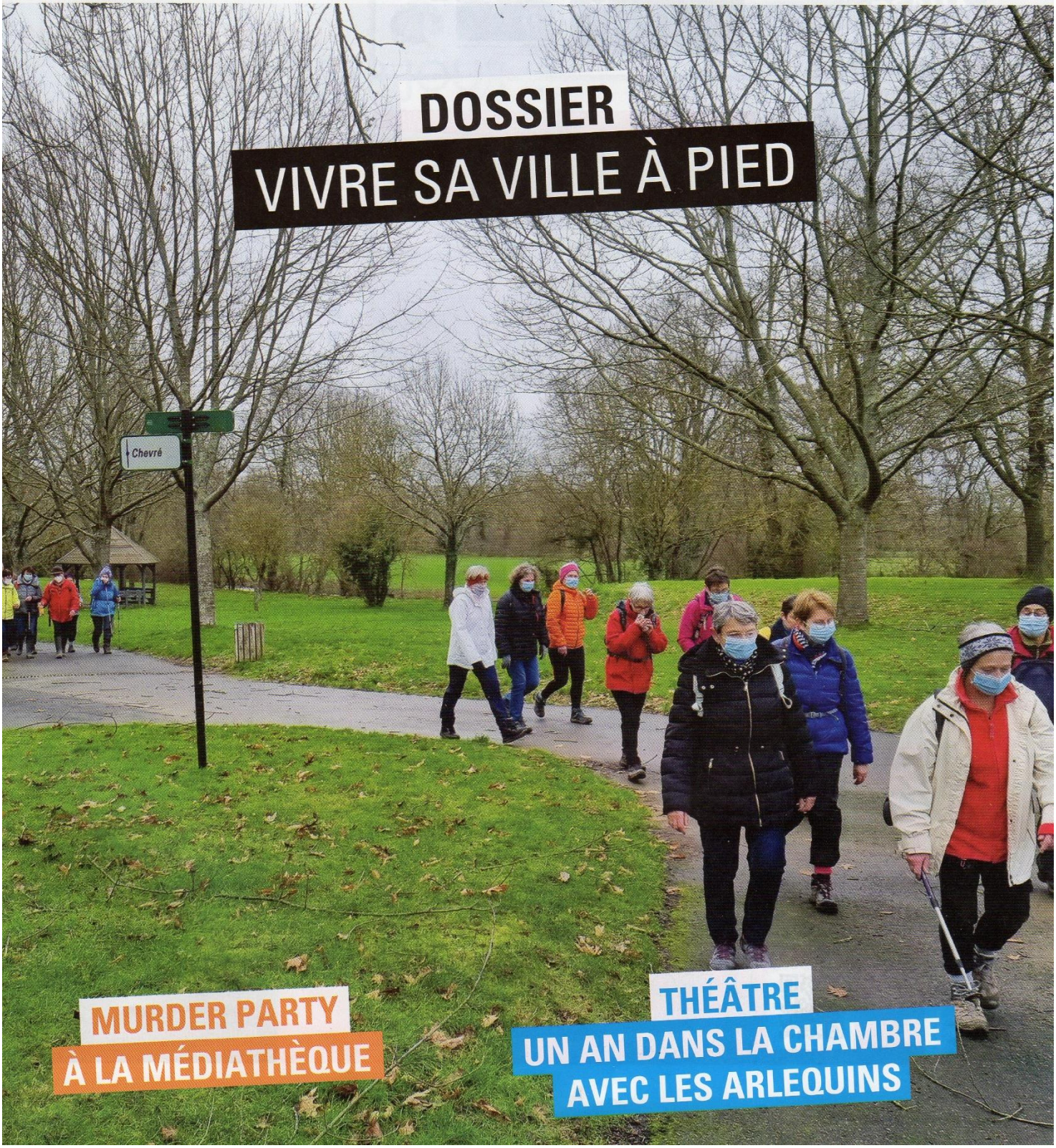

DOSSIER
VIVRE SA VILLE À PIED

MURDER PARTY À LA MÉDIATHÈQUE

THÉÂTRE
UN AN DANS LA CHAMBRE AVEC LES ARLEQUINS

ÉDITO

LAURE JUDÉAUX
Adjointe déléguée à l'Urbanisme

10 000 PAS PAR JOUR !!!

En ce dimanche de février, une notification arrive sur votre smartphone : "Bravo ! Vous avez atteint vos 10 000 pas quotidiens !". Ce chiffre symbolique recommandé par l'O.M.S, correspond à environ 7,5 km de marche par jour. A Acigné, c'est la distance de sentiers aménagés autour de l'agglomération (7 km). Cette "ceinture verte" est le fruit de nombreuses années d'aménagement et même de décennies.

L'aménagement d'une ville et "sa marchabilité" doit répondre aux questions actuelles. Quels sont les besoins, quelles sont les pratiques, qui sont les usagers ? Et demain, qui et combien seront-ils ? Pourquoi ? Pour aller où ? Nous n'avons pas la réponse précise, mais, la tendance montre une évolution des modes de vie. Il suffit de voir l'augmentation de la fréquentation par les piétons, les vélos, les trottinettes, Avenue Jeanne-Marie Martin à l'heure de la sonnerie de l'école. Ou encore, de compter les 130 personnes qui ont participé aux balades "du voyage en terre bio" à Acigné, en septembre 2021. Enfin, il serait dommage de ne pas citer la première place d'Acigné selon le baromètre des villes marchables de France en 2021.

Ainsi, la politique initiée depuis plus de 30 ans sur les déplacements doux se poursuit à Acigné avec le souhait de faciliter toujours plus la pratique de la ville à pied par des chemins sécurisés. Cela doit se faire dans les nouveaux quartiers, mais aussi par la mise en place du réseau express vélo permettant de rejoindre rapidement la piste cyclable sur la RD 29 en direction de Cesson-Sévigné et Rennes. Attention, il ne s'agit pas d'oublier la circulation automobile, mais bien de faire cohabiter les deux. C'est pourquoi, la ville a commandé une étude sur le devenir des circulations autour des écoles.

Les aménagements piétons prennent encore plus leur sens lorsqu'ils sont reliés aux chemins de randonnées, vers la campagne. Vous retrouverez en pages 8 à 11, le ZOOM de ce mois-ci sur les circuits de randonnées à Acigné. N'oubliez pas de lire le portrait d'André Giffard en page 26, président de l'association de Randonnée la Musaraigne.

A bientôt sur les chemins d'Acigné.

ZOOM

ACIGNÉ

PRATIQUER LA VILLE A

Au regard des enjeux urbains actuels, comme la diminution de la pollution de l'air, des enjeux de mobilité ou encore des enjeux sociétaux comme l'augmentation de la sédentarité, garantir un bon potentiel piétonnier des territoires est essentiel. Acigné a été récompensée récemment par la première place en France dans le baromètre des villes marchables. Il s'agit du fruit d'une politique d'urbanisme et d'aménagement débutée depuis de nombreuses années ayant pour objectifs de proposer une offre de logement adaptée à la croissance de la population tout en continuant de garantir la place du piéton en ville. Nous vous invitons donc à découvrir notre territoire, urbain ou rural, à pied.

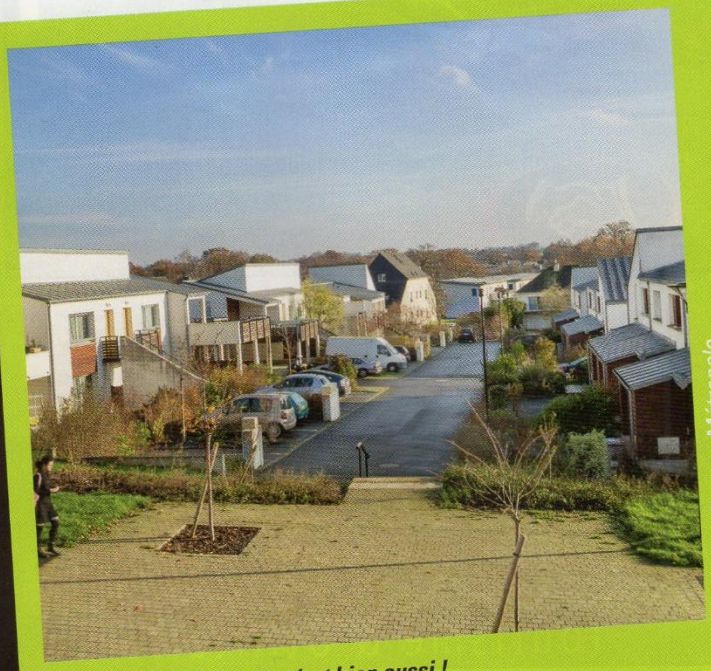

Cyril Foliot/Rennes Métropole

Découvrir la ville à vélo c'est bien aussi ! Des itinéraires cyclables existent, n'hésitez pas à les emprunter. Retrouvez-les sur le site de la ville : rubrique cadre de vie/ déplacement

Un maillage de sentiers urbains (traits verts sur le plan) permet de s rendre à pied dans les différents secteurs de la ville en toute sécuri Une balade qui peut se ponctuer par des arrêts avec les enfants s les nombreuses aires de jeu réparties dans la commu

PAS À PAS

PIED DANS SES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

PÉDIBUS JE VAIS À L'ÉCOLE À PIED

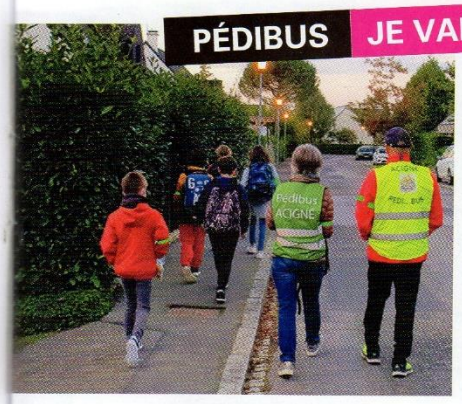

Apprendre à vivre sa ville du bon pied se fait dès le plus jeune âge. Ainsi le pédibus offre la possibilité aux enfants scolarisés en école élémentaire de bénéficier d'un accompagnement sécurisé par des adultes bénévoles pour se rendre à l'école Jeanne d'Arc ou à l'école du Chevré à pied et avec des camarades.
Relancé à l'automne 2021 après de longs mois d'arrêt dûs à la crise sanitaire, accompagnateurs et enfants ont repris le chemin des écoles. Cette année ce sont principalement des grands de CM2 qui y participent, le risque est donc que le pédibus ne disparaisse l'année prochaine faute de participants.
Alors, avis à la population scolaire et aux parents : aller à l'école en marchant, c'est le pied, et avec le Pedibus encore plus ! Du CP au CM2, nous attendons donc un maximum d'inscriptions dès maintenant, pour terminer l'année, bon pied, bon œil et reprendre à la rentrée !
Renseignements et inscriptions ***www.portail-familles.acigne.fr***

BAROMÈTRE DES VILLES MARCHABLES

Le collectif Place aux piétons en partenariat avec l'Ademe, le CEREMA et le Minsitère des Sports a réalisé en 2021 le 1er baromètre des villes marchables. Les français étaient invités à répondre à une enquête en ligne pour recueillir leur ressenti sur la marchabilité de leur commune et leur avis sur la manière d'améliorer la place des piétons dans les espaces urbanisés.
L'exploitation de plus de 43 000 questionnaires et de 68 000 réponses a mis en évidence la diversité des difficultés rencontrées par les piétons. Les attentes sont souvent différentes selon que les piétons soient piétons au quotidien par nécessité (travail, courses, démarches administratives...), piétons vulnérables (PMR, enfants, personnes âgées...), piétons marcheurs ou randonneurs.
Lorsqu'on regarde ce baromètre par régions, la Bretagne obtient la deuxième place, juste derrière la Bourgogne-Franche Comté et juste devant les Pays de la Loire.
Acigné a obtenu la meilleure note nationale parmi les quelque 200 villes évaluées. C'est sans doute un peu grâce au modèle d'aménagement de la métropole en ville-archipel puisque de nombreuses communes de Rennes Métropole figurent en bonnes places dans ce classement. Mais le résultat d'Acigné est notamment obtenu grâce aux nombreux cheminements qui ont été aménagés au milieu des lotissements pour encourager la marche, constituant un maillage complet et continu entre toutes les parties de la ville. Pour en savoir plus : ***http://placeauxpietons.fr/resultat-du-barometre-des-villes-marchables-view-6-53.html***

LES AVANTAGES DE LA MARCHE

- **Participer à la protection de l'environnement :** se déplacer sans être motorisé ne participe ni à la pollution ni au bruit urbain ni au réchauffement climatique.
- **Faire des économies :** pas de frais d'essence, ni de parking notamment si on complète sa marche par le trajet en bus pour se rendre à Rennes.
- **Améliorer sa condition physique :** la marche est une activité physique, en cela elle est préconisée au quotidien pour garder la forme.
- **Maitriser la durée de son trajet** : sur des petits trajets vous mettez même parfois moins de temps qu'en voiture car pas d'embouteillage, ni de souci pour trouver une place de stationnement.

Astuce : le site ***https://www.energie-environnement.ch*** vous permet de mesurer l'impact de chacun de vos trajets en termes de pollution émise (CO2) et de calories consommées !

SÉCURITÉ

Rappel aux automobilistes
C'est une évidence mais que nous avons hélas à rappeler régulièrement : le stationnement sur les trottoirs n'est pas autorisé et perturbe grandement la circulation des piétons, et notamment des plus vulnérables (PMR, familles avec jeunes enfants...) amenés de ce fait à emprunter la rue et mettre ainsi leur sécurité en péril.

Conseils pour les piétons

- Hors agglomération, il est fortement conseillé de porter un gilet rétro-réfléchissant afin de vous rendre visible aux conducteurs de véhicules motorisés. Par prudence, ce conseil peut également s'appliquer en agglomération la nuit.
- Circulez sur les trottoirs et sur les accotements s'ils sont praticables. Si vous devez circuler sur une chaussée qui ne dispose pas de trottoirs, déplacez-vous du côté gauche, de manière à voir les voitures qui arrivent en face de vous. Si vous pressentez un danger ou pensez que le conducteur ne vous a pas vu, vous pourrez réagir plus vite.
- Si un passage piéton est situé à moins de 50 mètres, empruntez-le pour traverser.
- Ne traversez jamais derrière un bus. Attendez qu'il redémarre et assurez-vous d'avoir une bonne visibilité des véhicules qui arrivent de l'autre côté de la route.
- À la descente du bus, regardez bien autour de vous pour veiller à être bien visible des autres usagers.

ZOOM

ACIGN

Un peu de temps devant soi, une météo clémente, une bonne paire de chaussures de marche et vous voilà paré pour battre la campagne acignolaise. Historiquement Acigné compte 3 circuits de randonnées : le circuit du Pèlerin, le circuit de la Motte et le circuit de la Musaraigne. Plus récemment est venu s'ajouter le circuit du Petit Pèlerin qui vous fera passer par le centre et découvrir les chemins de traverse.

4 CIRCUITS DE RANDONNÉE

■ **Circuit vert (16 km) : le circuit des Pèlerins**
Avec ses 16 km, le circuit des Pèlerins est le plus grand circuit de la commune. Des variantes existent permettant des versions plus légères de la randonnée et une virée à la mesure de votre endurance ou votre disponibilité. Grâce au circuit des Pélerins vous découvrirez entre autres les rives du Chevré, la Vallée de la Vilaine, le château des Onglées, la forêt de Rennes, la ferme des Ecures…

■ **Circuit bleu (10 km) : le circuit de la Motte**
La faune et la flore d'Acigné sont riches en diversité. Vous pourrez le découvrir en empruntant le circuit bleu.
Sachez écouter et soyez observateur, le marais de la Motte abrite de nombreuses espèces d'oiseaux : hérons, poules d'eau, martins pêcheurs, bergeronnettes, phragmites de joncs, bruants des roseaux, colverts…

■ **Circuit jaune (7 km) : le circuit de la Musaraigne**
Le circuit jaune vous emmène à la découverte du Château de la Boissellerie. En chemin vous rencontrerez des animaux de la ferme dans le bocage et découvrirez différentes essences d'arbre parfumées : amusez-vous à reconnaitre l'aubépine, le néflier ou le troène commun.

■ **Le petit Pèlerin (9,5 km)**
Le Petit Pèlerin est le circuit qui figure au guide de randonnées "Balades en pays de Rennes". Il présente une version plus courte du circuit des Pèlerins et invite à passer par le centre ville pour y découvrir ou redécouvrir le patrimoine urbain : le moulin, les maisons anciennes, l'église…

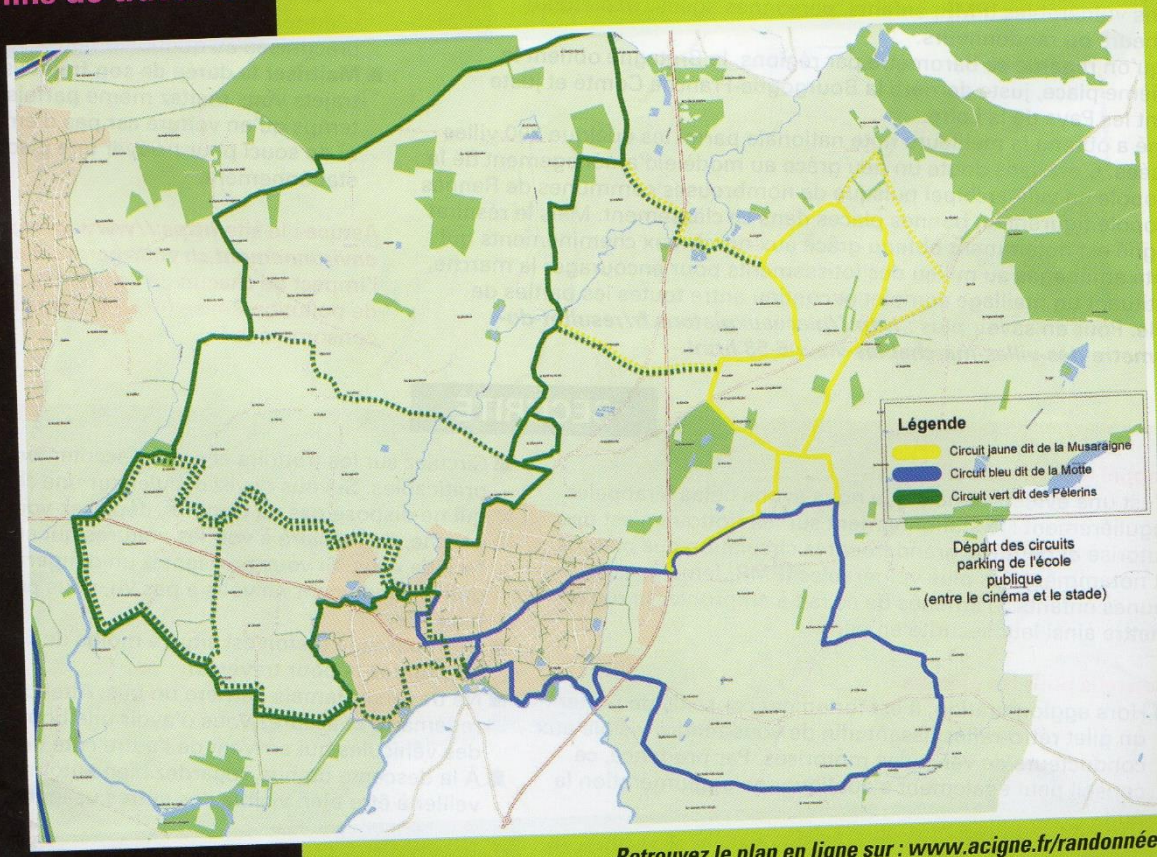

Retrouvez le plan en ligne sur : www.acigne.fr/randonnée

BOUGE ! AVEC LE STADE RENNAIS

ÉCOLE JEANNE D'ARC **La classe de CM1 de l'École Jeanne d'Arc participe au projet proposé par le Stade Rennais FC : Bouge ! Ta classe.**

Cette initiative a pour but de développer les activités sportives à l'école et lutter contre la sédentarité.

Concrètement, en novembre /décembre, les élèves ont préparé 6 fiches-projets en groupes, à partir de verbes d'actions : courir, sauter, jongler...Ces fiches seront mutualisées avec d'autres écoles engagées dans ce projet. À partir de janvier, les CM1 ont pratiqué ces activités pendant 10 minutes quotidiennement en complément des séances d'éducation physique et sportive.

Bouge ! Ta classe Les élèves sont très motivés et s'investissent avec beaucoup de plaisir dans ce projet d'autant plus qu'ils ont eu la chance de recevoir deux ballons de football offerts par le Stade Rennais !

SURPRISES AU PIED DU SAPIN À JEANNE D'ARC Lundi 3 janvier, les enfants de maternelle ont découvert avec joie que le Père Noël était aussi passé dans leur école ! Plusieurs cadeaux les attendaient : jeux de construction, puzzles, jeux de société, livres... Grâce à l'APEL, des cadeaux ont été distribués dans toutes les classes.

LA MUSARAIGNE : PROGRAMME DES RANDONNÉES DE FÉVRIER

SAMEDI 12 FÉVRIER, RANDO NOCTURNE DE "DÉCOUVERTE DE L'ASTRONOMIE"

Petite randonnée de 4 km à Acigné sur le circuit du "chemin de ronde" animée et commentée par Bernard Bonnel, membre de "la Musaraigne" et de la "Société d'Astronomie de Rennes". Il vous fera découvrir et observer le ciel nocturne, les principales planètes, étoiles et constellations. Vous y entendrez l'histoire de la formation des planètes, dont la terre, et bénéficierez de la mise à disposition d'une lunette astronomique pour les observations les plus détaillées. **Départ du parking du cinéma "le Foyer" à Acigné à 20h.** Retour vers 22h. Prévoir vêtements chauds pour les phases d'arrêt et d'observations.

N.B. : Cette randonnée étant tributaire de la météo, elle pourra éventuellement être annulée ou reportée si les conditions ne sont pas favorables.

DIMANCHE 27 FÉVRIER, RANDONNÉE À CHÂTEAUGIRON SUR LE CIRCUIT DE "LA GLAUME À GERVIS"

Balade alternant la découverte du patrimoine architectural et historique de la petite cité de caractère de Châteaugiron et la déambulation dans de beaux espaces naturels. Cette sortie d'environ 9 km se déroulera sur 3 heures environ. **Départ du parking du cinéma "le Foyer" à Acigné à 13h30** (en co-voiturage) ou du parking de l'étang à Châteaugiron à 14h.

Les gestes barrière devront être respectés en fonction des mesures sanitaires applicables le jour de chaque sortie.

Vous n'êtes pas encore adhérent.e. mais vous souhaiteriez découvrir nos activités ? Vous êtes bienvenu.e. Vous n'aurez à régler qu'une modeste contribution de 3€ par personne pour participation aux frais du goûter de fin de rando. Vous pourrez également faire le choix d'adhérer à l'association "la Musaraigne d'Acigné". Renseignements sur le site www.lamusaraigne.net ou par tél. André Giffard : 06 51 61 47 59.

André Giffard, à gauche, en randonnée avec des amis de La musaraigne.

ANDRE GIFFARD
NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA MUSARAIGNE

URBANISTE DES CHAMPS **C'est un passionné de la nature qui se confie à nous ce mois-ci. André Giffard, acignolais depuis 1954, connaît la campagne de notre commune comme sa poche pour l'avoir sillonnée tant de fois avec un plaisir qui ne s'est jamais démenti.**

C'est au collège que le déclic se fait, lorsqu'un enseignant enthousiaste lui fait tenir à bout de bras un essaim d'abeilles, une image qui marque le jeune André pour le reste de sa vie. Il n'aura de cesse de porter d'innombrables projets de préservation de l'environnement local, comme le déploiement de ruches ou de nichoirs. Son intérêt particulier pour les oiseaux l'amène à être actif auprès de la LPO.

"Dans les années 80, la mode était aux poteaux téléphoniques creux : une hécatombe pour de nombreux oiseaux cavernicoles qui s'y retrouvaient piégés. Avec la Musaraigne, nous avons conduit une campagne de rebouchage de ces poteaux qui sont heureusement abandonnés depuis."

Son penchant pour les sciences naturelles ne l'empêche pas de suivre une formation littéraire puis juridique avant de faire carrière au sein de la fonction publique territoriale. À l'époque, beaucoup de choses étaient à construire en termes d'urbanisme dans la région.

"Je me suis toujours éclaté dans mon travail. Je me définissais comme un urbaniste des champs."

Car tout naturellement, André fonde son action sur l'accompagnement des collectivités qui s'engagent dans un aménagement du territoire équilibré, qui sait prendre en compte la préservation de l'environnement. Formateur très apprécié au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), il se construit une expertise reconnue au niveau local comme au niveau national.

Lorsque Joseph Pillet crée l'association la Musaraigne au début des années 80, il sollicite André pour en rédiger les premiers statuts. Il y imprime sa marque, en confiant à l'association les missions d'organiser "des randonnées et toute action visant à faire découvrir la nature".

C'est ainsi que nos infatigables piétons font découvrir aux Acignolais·e·s leur environnement proche, au travers de randonnées à thème pour lesquelles l'association n'hésite pas à profiter des connaissances d'André sur la faune et de celles de ses amis Louis Diard et Jean-Jacques Blain (Acigné Autrefois), qui les pimentent d'un brin de botanique ou d'anecdotes sur le patrimoine de la commune.

"En reprenant la présidence de la Musaraigne, je souhaite maintenir cette dimension culturelle et environnementale de nos randonnées, et faire en sorte qu'elles attirent à nouveau les jeunes familles avec enfants. L'affluence lors de la première randonnée de 2022 est très encourageante !"